



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



**Plantons
des
haies !**

**vos plants
financés à
80%**

Soyons tous acteurs de la biodiversité : l'opération « Plantons des haies ! », lancée en 2024, est reconduite cet automne.

ÉDITO

Une nécessité impérieuse

Quoi que nous réservent les quelques semaines nous séparant de la date officielle d'entrée dans l'automne, l'été 2025 restera à jamais marqué par le gigantesque incendie qui a ravagé près de 17 000 hectares de végétation dans l'Aude, coûtant au passage la vie à une personne et faisant une vingtaine de blessés. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour féliciter et remercier les pompiers ardennais qui ont rejoint leurs milliers de collègues venus de toute la France afin de parvenir à maîtriser ce « mégafeu ».

Ce triste épisode aura au moins eu un mérite : celui de nous infliger, avec une violence heureusement rare, une nouvelle démonstration concrète des effets dévastateurs du dérèglement climatique. À notre « petite » échelle départementale, lequel de nos aînés a en mémoire un été marqué par deux (ces quelques lignes ont été rédigées à la mi-août...) épisodes caniculaires ?

« *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* », avait amèrement constaté Jacques Chirac, alors président de la République, lors d'une prise de parole effectuée en ouverture du 4^e Sommet de la Terre, en Afrique du Sud, en septembre 2002. Quasiment un quart de siècle après, avons-nous ouvert les yeux ? J'ai la faiblesse de le croire. Et ce malgré la présence, aussi frustrante qu'anachronique, d'indécrottables climatosceptiques parmi les principaux dirigeants de notre pauvre planète. Je le crois parce que nous sommes chaque jour plus nombreux à modifier nos comportements quotidiens pour réduire notre empreinte carbone. Je le crois parce que des collectivités comme Ardenne Métropole, lors de chaque prise de décision, se demandent en amont si cette dernière répond à la nécessité impérieuse de protéger notre environnement et sa biodiversité. C'est tout le sens des initiatives communautaires présentées dans ce Mag aggro.

Merci de les accueillir favorablement !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

- Aiglemont
- Arreux
- Les Ayvelles
- Balan
- Bazeilles
- Belval
- Chalandry-Élaire
- La Chapelle
- Charleville-Mézières
- Cheveuges
- Cliron
- Daigny
- Damouzy
- Dom-le-Mesnil
- Donchery
- Etrépigny
- Fagnon
- Fleigneux
- Flize
- Floing
- Francheval
- La Francheville
- Gernelle
- Gespunsart
- Givonne
- Glaire
- La Grandville
- Hannogne-Saint-Martin
- Haudrecy
- Houldizy
- Illy
- Issancourt-et-Rumel
- Lumes
- Montcy-Notre-Dame
- Neufmanil
- Nouvion-sur-Meuse
- Nouzonville
- Noyers-Pont-Maugis
- Pouru-aux-Bois
- Pouru-Saint-Rémy
- Prix-lès-Mézières
- Saint-Aignan
- Saint-Laurent
- Saint-Menges
- Sapogne-et-Feuchères
- Sécheval
- Sedan
- Thelonne
- Tournes
- Villers-Semeuse
- Villers-sur-Bar
- Ville-sur-Lumes
- Vivier-au-Court
- Vrigne-aux-Bois
- Vrigne-Meuse
- Wadelincourt
- Warcq

La station d'épuration de Glaire/Sedan fait peau neuve

La station d'épuration de Sedan, située sur la commune de Glaire, connaît une nouvelle jeunesse, ce qui passe entre autres par la création d'une étonnante unité de valorisation du sable : il est prévu à terme d'en traiter jusqu'à 1 400 tonnes par an.

Ardenne Métropole et son prestataire, Sogea environnement s'apprêtent à doter la station d'épuration de Glaire/Sedan d'une nouvelle branche, inédite dans les Ardennes, destinée à traiter les tonnes de sable qui y aboutissent. Le but, nettoyer ce sable afin de pouvoir le réutiliser lors de travaux de voirie ou de chantiers divers et variés.

Eviter « l'effet cafetière »...

Mais d'où provient ce sable ? Et qu'en faisait-on avant ? Pour diriger les eaux usées vers les quinze stations d'épuration qu'elle gère, Ardenne Métropole compte quelque 980 km de tuyaux enterrés, ce qu'on appelle le réseau d'assainissement. Réseau qu'il faut régulièrement curer pour éviter l'effet « cafetière entartrée ». Et chaque curage libère entre autres du sable qui aboutit à la station d'épuration. Ajoutez à cela le ruissellement, l'érosion ou le balayage des chaussées et vous obtenez, à l'échelle de l'agglomération, 700 tonnes de sable par an !

Unité de traitement des sables

Projection de l'installation



Ce sable souillé était jusqu'alors rassemblé, stocké, transporté puis définitivement enterré engendrant des coûts d'enfouissement. Dès 2026, ce circuit contre-nature ne sera plus. À sa place, on trouvera cette unité de traitement qui fournira du sable propre, prêt à être utilisé par des entreprises de BTP locales. L'agglomération même souhaiterait se mettre au service des autres collectivités ardennaises : l'unité de valorisation pourra chaque année traiter 1 400 tonnes de sable, le double de ce qui est produit sur le seul territoire communautaire.

Les rejets de 50.000 personnes

La station d'épuration située sur le territoire de la commune de Glaire traite les eaux usées (comprenez tous les liquides que vous évacuez de votre logement,

Unité de traitement des sables

Lancement des travaux



qu'ils proviennent de la salle de bains, des toilettes ou de la cuisine) provenant de sept communes proches, dont Sedan. Elle est en capacité de traiter les rejets de 50 000 personnes.

Nouvelle jeunesse

Outre la création de cette unité de traitement des sables, la station d'épuration de Glaire/Sedan achève une cure de jeunesse méritée. Ouverte en 1998, elle commençait parfois à accuser son âge... Au total, Ardenne Métropole vient d'investir 3,7 millions d'euros (1,7M € sables / 2M € réhabilitation) pour lui redonner une nouvelle jeunesse et lui permettre de remplir la mission qu'on lui a confiée : recueillir les eaux usées du bassin sedanais et les traiter efficacement pour, au final rejeter dans la Meuse une eau rigoureusement propre.

Station d'épuration Glaire-Sedan

Rénovation du site



LA NOUVELLE APPLI « RÉSEAU TAC »
Enfin une application
« tout en un » pour
bouger malin !



Télécharger dans
l'App Store

Télécharger sur
Play Store



L'Agglo vous offre votre nouvelle haie !

Vous les avez peut-être remarqués au cours d'une balade. De Gespunsart à Flize et de Tournes à Pouru-aux-Bois, près de 4.3 km de « bébés-haies » ont été plantées l'an dernier. Il leur faudra encore près de 5 ans pour parvenir à la taille adulte, mais il convient ici de souligner la réussite d'une initiative portée par Ardenne Métropole et renouvelée cet automne : l'agglo, aidée par la région Grand Est, prend à sa charge 80 % de la facture que vous aurez à régler pour acheter les plants nécessaires à la création d'une nouvelle haie.

Solution locale pour problème global

« Le problème lié à la disparition des haies ne concerne malheureusement pas que les Ardennes, rappelle Boris Ravignon, président d'Ardenne Métropole. Il est même beaucoup plus crucial pour les régions bocagères. » Selon un rapport du ministère de l'Agriculture publié en 2023, notre pays a en effet perdu 70 % de ses haies depuis 1950, soit 1,4 million de km de haies aujourd'hui disparues.



Or ces dernières se révèlent pourtant aussi efficaces pour éviter l'érosion des sols, donc les inondations, que pour abriter insectes, oiseaux ou mammifères qui participent tous au combat pour le maintien de la biodiversité.

Vous plantez, l'agglo paie !

Cet automne, Ardenne Métropole vous propose donc le même accord que l'an dernier : vous plantez, on paie !



La période de commande sera ouverte du 22 septembre au 18 octobre et permettra à tous les intéressés de faire également l'acquisition, toujours à 20 % de leur valeur, d'arbres fruitiers et de pieds de vigne (raisin de table).

Je suis intéressé, comment faire ?

Ardenne Métropole met à disposition un livret sur les modalités et un bon de commande avec la liste des essences proposées. Ce livret est disponible auprès de votre mairie et sur le site internet d'Ardenne Métropole.

Pour commander : bon de commande complété, accompagné du paiement, à transmettre :
Par courrier : Ardenne Métropole - Direction Générale 49 av. Léon Bourgeois - 08000 Charleville-Mézières.
Ou lors des permanences : les mercredis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h à la Maison de l'Habitat Durable 6 place de la Gare à Charleville Mézières.

Attention, certaines essences seront disponibles dans la limite des stocks de la pépinière.

 www.ardenne-metropole.fr/plantons-des-haies/
ardennhaies@ardenne-metropole.fr

La chasse au frelon asiatique est ouverte

Les premiers frelons asiatiques ont fait leur apparition en France en 2004. Et en 20 ans, cet insecte s'est répandu sur l'ensemble du territoire, au grand dam des apiculteurs : chacun de ces frelons peut en effet tuer de 25 à 50 abeilles par jour ! Raison pour laquelle de nombreuses collectivités, au premier rang desquelles Ardenne Métropole, multiplient les initiatives pour enrayer sa propagation. Sachant qu'en moyenne, chaque nid de frelons en génère cinq l'année suivante...

Prise en charge de la destruction des nids

Depuis l'an dernier, l'agglo a pris entièrement à sa charge la destruction de près de 70 nids. Si vous découvrez un nid, un protocole a été mis en place : alertez immédiatement votre mairie qui contactera à son tour un référent qui se chargera de la reconnaissance de l'espèce. S'il s'agit bien de frelons asiatiques, un destructeur qualifié se chargera de le faire disparaître sans aucun frais pour vous.

Autre méthode : le piégeage

De janvier à juin, les reines fondatrices sont à la recherche d'un lieu propice à la création d'un nouveau nid. En 2024, 360 pièges ont été confiés à des référents bénévoles sur l'ensemble du territoire communautaire, pour plus de 300 reines piégées.

Cette année, ce sont près de 700 pièges qui ont permis de capturer plus de 1 300 reines !



 www.ardenne-metropole.fr/frelon-asiatique/
frelon.asiatique@ardenne-metropole.fr



23^e édition
Festival Mondial
des THÉÂTRES
de MARIONNETTES
19-28 SEPT 2025

Illimité pour 10€ ?
On dirait une
blague... mais c'est
pas du théâtre* !

*Disponible à l'office de tourisme, à la billetterie du festival et dans nos agences TIC (ex Charleville) 11 rue Noët et Sedan (à place Couderc)



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Création de salles de sports de combat à Nouzonville

La friche de l'ancienne piscine municipale va en effet laisser place à un équipement composé de deux salles de sport de 180 m² chacune.

Conserver, transformer, réinterpréter

Un budget de 2,7 millions d'euros est alloué à cette requalification, un projet ambitieux et écoresponsable qui permettra d'offrir un complexe sportif s'intégrant harmonieusement dans le quartier avec des matériaux naturels privilégiés, une façade entièrement repensée en brique ocre et zinc et une toiture végétalisée. Le bassin extérieur sera quant à lui conservé et utilisé pour la gestion des eaux de pluie.



Cabinet Lemoat

Charleville-Mézières



Centre aquatique Bernard Albin



Fermé (vidange)

1^{er} > 21 sept.

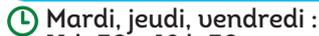


"période scolaire" à partir du 22 sept.

Charleville-Mézières



Piscine Ronde Couture



Mardi, jeudi, vendredi : 11 h 30 > 12 h 30

Mercredi : 8 h > 9 h / 11 h 30 > 12 h 30

Sedan



Centre aquatique



"période scolaire"

Charleville-Mézières



Patinoire Elena Issatchenko



"période scolaire"

equipementsludiques.ardenne-metropole.fr
Billetterie : billetterie.ardenne-metropole.fr

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques d'Ardenne Métropole est géré par l'opérateur Freshmile depuis juillet dernier. Certains opérateurs n'ont pas encore mis à jour leurs accès. En cas de difficulté ou de panne, vous pouvez contacter votre opérateur ou l'assistance Freshmile au numéro indiqué sur la borne.

Tarifs :

Borne 7 kVA > 1,10 € / heure
Borne 22 kVA > 2,20 € / heure

Il est recommandé d'utiliser l'application ou le badge Freshmile pour bénéficier de ces tarifs, les autres opérateurs pouvant appliquer des frais supplémentaires.



<https://ardenne-metropole.fr/appli-bornes-de-recharge/>

ENTRE PETITS ET GRANDS

Nouvelle saison 2025 / 2026 - Premières dates :

L'amie (La soupe Cie)
ven. 19 sept. 18 h 30
Gernelle - Salle des fêtes
dès 2 ans - Marionnettes,
ombres, vidéo

Dominique toute seule (Au détour du Cairn) - mar. 7 oct.
18 h 30 - Sedan - MJC Calonne - Théâtre - dès 7 ans

Tarifs : 6 € la place enfant ou adulte - Famille : 5 € la place à partir de 3 personnes

mjc-calonne.com / ardenne-metropole.fr



MÉDIATHÈQUES

13 > 27 sept.
Exposition
Tournes
Peintures
par le Club
de Daigny



Festival mondial des théâtres de marionnettes
> 19 > 28 sept. **IN** - CMz Voyelles - plusieurs spectacles et expo *Celles qui trinquent* d'Aurélie Hubeau
marionnette.com
> 23 > 26 sept. **OFF** - CMz Ronde Couture
off-marionnette.com

3 > 30 oct. Expo - CMz Voyelles - *Figures de Style* d'Aurélie Bonamy.
Vernissage sam. 4 oct. 17 h
Nuit blanche : ouverture exceptionnelle sam. 11 oct. 18 h > 00 h

sam. 4 oct. Nuit Blanche
18 h > 23 h Sedan G. Delaw jeux, réalité virtuelle, visite d'exposition et quizz

mediatheques.ardenne-metropole.fr

CONSERVATOIRE

Portes ouvertes

> **sam. 13 sept.** 9 h 30 > 13 h
CMz conservatoire
> **mer. 17 sept.** 14 h > 17 h 30
Sedan conservatoire

crd@ardenne-metropole.fr
www.ardenne-metropole.fr

sam. 13 sept. 19 h

Concert Stabat Mater - CMz Église St-Rémi
Œuvre chorale écrite en 2023 par le compositeur belge Kristiaan De Becker - 150 instrumentistes et chanteurs belges et français - *Chorale Cantamus, dirigée par Kristiaan De Becker (B)* ♦ *Chorale Royale Les XVI (B)* ♦ *Orchestre Symphonique Royal du Val de Sambre (B)* ♦ *Chœur A Tempo et Ensemble vocal Solichor (F - Conservatoire Ardenne Métropole)*
Tarifs : prévente 10 € (jusqu'au 12 sept., au Conservatoire CMz et Sedan) 12 € sur place le 13 sept. ♦ Réduit 8 € (adhérent APECMD, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA (sur justificatif) ♦ -18 ans : gratuit

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE Ardenne Métropole

CONCERT STABAT MATER

Kristiaan De Becker

PREMIÈRE MONDIALE

Orchestre Symphonique Royal du Val de Sambre
Chorale Royale Les XVI (Be.)
Chorale Cantamus (Be.)
Chœur A Tempo (Fr.)
Ensemble vocal Solichor (Fr.)

Direction :
Bart Bouckaert

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Église Saint-Rémi
13 septembre 2025 à 19 h

Pesche, couvent des Filles de Marie, 14 sept. 2025 à 16 h
Charleroi, basilique Saint-Christophe, 28 sept. 2025 à 18 h

Tarif plein 12 €
Tarif réduit 8 €
Moins de 18 ans gratuit

Prévente 10 €
auprès du Conservatoire Ardenne Métropole

www.conservatoire.ardenne-metropole.fr
03 24 32 40 66
actionculturelle.crd@ardenne-metropole.fr
www.ardenne-metropole.fr GPEC

Conservatoire Ardenne Métropole